

I.1

Faire connaître le processus d'élaboration des recommandations et du plan de vaccination

MARCHE À SUIVRE

Les modalités et le processus d'élaboration des recommandations et du plan de vaccination (« Comment Swissmedic, la CFV et l'OFSP travaillent-ils ? ») sont rédigés dans un langage clair et peuvent être consultés par tous sur Internet. L'OFSP veille, **dans un document aisément compréhensible et explicite**, à ce que tous les points critiques (indépendance, critères pour une recommandation fixés dans un cadre analytique, collaboration, rôles et domaines de compétences des institutions participantes, etc.) soient abordés. Il indique que les recommandations sont formulées pour protéger les individus et la population et que, dans ce contexte, leur utilité et le niveau de sécurité sont le plus élevé possible. De plus, l'office décrit le processus transparent d'élaboration des recommandations de vaccination jusqu'à leur publication ainsi que la nature de la collaboration et le processus décisionnel de toutes les institutions impliquées (division Maladies transmissibles de l'OFSP; CFV; unité de direction Assurance maladie et accidents de l'OFSP; Swissmedic ; sociétés de discipline médicale). **L'OFSP consolide ce document auprès des institutions concernées avant sa publication et le diffuse ensuite largement via différents canaux de communication.**

La **CFV** saisit les occasions qui s'offrent à elle afin de **communiquer régulièrement sur sa méthode de travail ainsi que sur le processus d'élaboration des recommandations de vaccination.**

OBJECTIF

La confiance des professionnels de la santé et de la population dans les recommandations en matière de vaccination est augmentée. Ils comprennent que celles-ci reposent sur un processus d'évaluation indépendant de l'intérêt commercial qui garantit que les vaccinations recommandées sont non seulement efficaces et sûres, mais aussi indispensables à une protection optimale des individus et de la population. Ils reconnaissent l'importance de la vaccination pour leur propre santé et pour celle de la collectivité.

Axe d'intervention

Responsabilisation
et soutien des acteurs

Domaine d'action

1a

Plan de vaccination suisse : rendre son élaboration transparente et faciliter son application

DIRECTION**OFSP****PARTENAIRES
DE MISE EN ŒUVRE****OFSP, Swissmedic et CFV** (rédaction d'articles facilement compréhensibles sur le plan / les recommandations de vaccination)**Cantons** (diffusion de l'information)**RESSOURCES****OFSP** : ressources humaines et coûts de conception et de publication**Swissmedic, CFV, cantons, sociétés de discipline médicale** : ressources humaines**GROUPES CIBLES**

Professionnels de la santé, médias, population

ÉTAPES*Régulièrement : communication de la CFV sur ses méthodes de travail et sur le processus d'élaboration des recommandations de vaccination**D'ici fin **2018** : rédaction par l'OFSP d'articles facilement compréhensibles sur les rôles des institutions impliquées, sur les modalités et sur le processus d'élaboration des recommandations et du plan de vaccination**Dès **2019** après élaboration de la planification de la stratégie de communication SNV et en relation avec celle-ci : information à grande échelle sur les méthodes et les modalités d'élaboration des recommandations et du plan de vaccination via différents canaux de communication***INDICATEURS**

- » Publication sur le site Internet de l'OFSP et promotion active d'un rapport facilement compréhensible sur les modalités et le processus d'élaboration du plan de vaccination
- » Utilisation de la publication (taux de clics, nombre de commandes, etc.)
- » Proportion de professionnels de la santé qui connaissent le processus d'élaboration ainsi que les modalités des recommandations et du plan de vaccination

DÉPENDANCES

En coordination avec la mesure :

IV.1 Stratégie de communication exhaustive



Sert à la concrétisation de la mesure :

IV.2 Matériel de conseil en vaccination pour professionnels de la santé